

**BUREAU SYNDICAL**

**REUNION DU 09 SEPTEMBRE 2013**

**Date de la convocation : 23 août 2013**

**Sous la présidence de Madame Anne-Marie Keiser**

**Présents :**

Mme Anne-Marie KEISER (Présidente), Monsieur Jean-Luc GLEYZE (1<sup>er</sup> Vice Président),  
Monsieur Bernard LAURET (3<sup>ème</sup> Vice Président).

**DÉLIBÉRATION N°20130909\_002**  
**convention de partenariat avec le SDEEG**

**[www.girondenumerique.fr](http://www.girondenumerique.fr)**

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2<sup>ème</sup> étage) - 33000 Bordeaux  
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

**DÉLIBÉRATION N°20130909\_002**  
**convention de partenariat avec le SDEEG**

**Considérant** que Gironde Numérique, créé le 01 août 2007, est composé autour du Conseil Général de la Gironde, de l'ensemble des communautés de communes et d'agglomération sur le territoire départemental œuvrant dans l'intérêt commun, à la création et à l'exploitation d'infrastructures de haut et très haut débit dans le cadre de l'article 1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la mutualisation des services numériques.

**Considérant** que Gironde Numérique assure le développement des infrastructures et leur adaptation à l'évolution des besoins sur l'ensemble du territoire départemental, en cohérence avec les réseaux d'initiative publique.

**Considérant** que les membres de Gironde Numérique ont transféré à celui-ci, leur compétence en matière de communication électronique telle que définie dans l'article L.1425-1 du CGCT. En conséquence de ce transfert, tout projet d'aménagement numérique au sens du L1425-1 du CGCT d'un membre adhérent ou de ses communes est une affaire syndicale.

**Considérant** que le SDEEG créé le 8 novembre 1937 a pour objet d'intervenir dans le domaine des réseaux.

**Considérant** que des synergies ont été identifiées entre Gironde Numérique chargé de la création et de l'exploitation d'infrastructures haut et très haut débit dans le département de la Gironde et le SDEEG pour sa compétence travaux dans le domaine des réseaux et pour son patrimoine d'infrastructures réutilisables pour le Très Haut Débit.

Dans ces conditions, je vous propose, Madame, Messieurs :

- **DE M'AUTORISER** à signer la convention de partenariat avec le SDEEG qui a pour objet de déterminer les principes et modalités de coopération en vu du déploiement de futurs projet FTTH et notamment :
  - les modalités d'enfouissement coordonné entre Gironde Numérique et le SDEEG sur leurs territoires de compétence,
  - le principe de pouvoir recourir, de façon non exclusive, au SDEEG pour des travaux de construction de réseaux de communications électroniques,
  - les principes visant à harmoniser et organiser l'interopérabilité des Systèmes d'Information Géographique de Gironde Numérique et du SDEEG,

**[www.girondenumerique.fr](http://www.girondenumerique.fr)**

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2<sup>ème</sup> étage) - 33000 Bordeaux  
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

DÉLIBÉRATION N°20130909\_002  
**convention de partenariat avec le SDEEG**

- le principe du recensement des infrastructures souterraines et aériennes du SDEEG en vu de la réutilisation par Gironde Numérique des infrastructures disponibles,
- le principe et modalités de gestion des fourreaux posés en commun pour eux-mêmes ou pour le compte de collectivités territoriales,
- 10,e principe de la communication de la liste des travaux prévisionnels et des calendriers associés.

Adopté à l'unanimité,  
Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Le 9 septembre 2013

Pour expédition conforme,

La Présidente de Gironde Numérique

Anne-Marie KEISER

**[www.girondenumerique.fr](http://www.girondenumerique.fr)**

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2<sup>ème</sup> étage) - 33000 Bordeaux  
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)